

Association Le Petit Lexique – des mots que l'on sème

Adresse : 31 rue de Charny, Saint Martin sur Ouanne, 89120 Charny-Orée de Puisaye.
Déclarée à la Préfecture de sous le numéro W891005045.

Le versement donne à l'adhérent la qualité de **Membre Actif (10€)** ou de **Membre Bienfaiteur (à partir de 20€)**. Il ouvre droit à la participation à l'Assemblée Générale annuelle de l'association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

BULLETIN D'ADHÉSION 2017 (à compléter et à nous renvoyer par courrier ou email)
L'adhérent déclare vouloir adhérer à l'association Le Petit Lexique – des mots que l'on sème

M. Mme Mlle (Nom Prénom) :
Adresse :

Tél.fixe/port. :
E-mail :

Membre Actif : Membre Bienfaiteur :

Fait en deux exemplaires à le .. / .. /

L'adhérent (signature)

.....✂

COTISATION D'ADHESION (vous sera renvoyée signée)

Reçue la somme de ____€ au titre de la cotisation en espèces ou en chèque à l'ordre de « Association Petit Lexique ».

de M. Mme Mlle (Nom Prénom) :

Adresse :

Fait à : le __ / __ / __

Mme Jacqueline Chartier
Présidente

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.